

## Petite Section (3 ans) - 2ème circulaire - Rentrée 2024-2025

Chers Parents,

Nous sommes heureuses de vous accueillir avec vos enfants **le mardi 1<sup>er</sup> Octobre 2024**. Voici des précisions concernant la rentrée.

**En ce 1<sup>er</sup> jour**, vous accompagnerez votre enfant et vous resterez en classe avec lui pour 45 minutes ; ainsi vous ferez la connaissance des éducatrices et de l'espace classe, puis vous reprendrez votre enfant avec vous.

L'accueil se fera par petits groupes selon l'ordre alphabétique du nom de famille :

### Le mardi 1<sup>er</sup> Octobre 2024

De 8H15 à 9H00	La lettre A
De 9H00 à 9H45	De la lettre B à la lettre C
De 9H45 à 10H30	De la lettre D à la lettre J
De 10H30 à 11H15	De la lettre K à la lettre L
De 11H15 à 12H00	De la lettre M à la lettre R
De 12H00 à 12H45	De la lettre S à la lettre Z

### **En classe :**

L'éducatrice vous donnera

\*Une fiche médicale -si vous ne l'avez pas encore prise- à remplir par le pédiatre.

\*« LE REGLEMENT DU PRESCOLAIRE », à lire et à signer. Rendre le lendemain le coupon « Lu et approuvé ».

### **Au secrétariat :**

Veuillez remettre **un extrait d'état civil original** de votre enfant daté 2024.

### **Avant de partir :**

- Si votre enfant est inscrit en autocar, vous êtes invités à rencontrer le chauffeur et à prendre le numéro de téléphone de la surveillante qui l'accompagnera.
- S'il est inscrit au Village d'enfants, vous rencontrerez Mme Rizkallah.

**Le mercredi 2 octobre** sera une journée de classe ordinaire. Votre enfant pourra venir en autocar dès le matin et il pourra être à la permanence de l'après-midi au « Village ».

### **1<sup>er</sup> versement : A régler avant le 31 Octobre 2024**

1 <sup>er</sup> versement Voir pièce jointe	20.000.000 L.L + 900 USD fonds de soutien
--	---

## **Directives à prendre en compte**

Chaque jour l'enfant doit porter son tablier avec l'**étiquette de son nom** que son éducatrice vous donnera le 1<sup>er</sup> jour. Tout vêtement qui se porte par-dessus le tablier (tricot, anorak, bonnet...) ainsi que gourdes et sacs **doivent être marqués du nom entier de l'enfant**, sinon nous déclinons toute responsabilité.

Pour faciliter le passage aux toilettes, il est préférable de mettre un pantalon à élastique sans bretelles ni ceinture. Le body est strictement interdit.

Pour le goûter, nous vous serions reconnaissantes de ne pas leur mettre de matières grasses dans leurs tartines. Les sucettes, les bonbons, le chocolat et les chewing-gums, les chips, les mandarines, les briques de lait et de jus sont strictement interdits. Possibilité d'un biscuit ou d'un fruit en privilégiant les fruits. Pour la protection de l'environnement, nous vous demandons d'éviter l'utilisation de papier et de plastique pour recouvrir les tartines mais de les mettre dans des boîtes bien fermées.

Nous vous prions d'envoyer avec votre enfant, dans un petit sac, un rechange complet **marqué du nom entier de l'enfant**

Nous vous prions aussi d'envoyer avec lui une grande boîte de mouchoirs en papier, une boîte de lingettes humides ainsi qu'un flacon de gel hydroalcoolique de 500 ml.

Les enfants ne doivent pas porter de bijoux en or.

**Nous vous rappelons que tout enfant malade ne pourra en aucun cas venir à l'école** et vous êtes priés de nous en informer avant 10h du matin. Toute absence de 3 jours et plus, nécessite un rapport médical.

### **Horaire**

Les éducatrices accueillent les enfants en classe dès 7H30. Les activités commencent à 8H00 et se terminent à 13H15. La collation sera donnée à 9h40.

### **Pour les enfants qui viennent à l'école avec leurs parents**

**Accueil du matin.** Les enfants seront accompagnés par leurs parents jusqu'à la porte principale.

**Départ des enfants.** Le portail du parking sera ouvert à partir de 13H25.

Vous êtes priés de libérer l'espace du parking le plus rapidement possible.

**Pour la sécurité des enfants**, nous vous prions de :

- Rouler lentement à l'intérieur du parking.
- Respecter les consignes des gardiens portant un gilet Security.

A la rentrée, nous ferons la connaissance de la personne qui vient généralement récupérer l'enfant. S'il devait être confié exceptionnellement à quelqu'un d'autre, veuillez bien nous prévenir **et nous présenter la personne concernée.**

### **Pour les enfants qui viennent à l'école en autocar**

L'autocar est un moyen de transport et, aussi, un lieu de vie dans lequel il est indispensable de respecter les règles de sécurité. Il est interdit de manger durant le trajet.

Le matin, le chauffeur ne peut attendre l'enfant plus que 2 minutes. Nous vous prions d'être ponctuels. Le jour où votre enfant sera absent vous êtes priés d'en avertir l'accompagnatrice au moins une demi-heure à l'avance.

### **Assurance**

Les enfants sont assurés auprès d'une compagnie d'assurance. Cette assurance leur garantit la couverture d'accidents corporels pouvant advenir durant leur présence à l'école et en autocar.

La responsabilité civile de notre établissement cesse à partir du moment où l'enfant descend de l'autocar.

### **Anniversaires :**

Nous ne célébrons pas les anniversaires des enfants en classe.

La Direction

### **N.B. :**

**Toute information, toute remarque ou tout souhait de la part des parents sera formulé par écrit. Toute commission par téléphone doit être donnée entre 8h00 et 12h00.**

**Après 14h00, le secrétariat sera fermé. Exceptionnellement vous pouvez téléphoner à la communauté des sœurs au 01-380332.**